

Hauts-de-France, Aisne
Villers-Cotterêts
Église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Hôtel-de-ville

Cloche, dite Jeanne

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02000771

Date de l'enquête initiale : 1992

Date(s) de rédaction : 1993, 2017

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts, mobilier et objets religieux

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cloche

Appellations : Jeanne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Emplacement dans l'édifice : clocher

Historique

Comme l'indique l'inscription qui se détache en relief à la partie supérieure de sa robe, cette cloche nommée Jeanne a été baptisée le 25 avril 1560. Elle a eu pour parrain Jean de Longueval, capitaine de Villers-Cotterêts et de la forêt de Retz, dont les armoiries figurent sur l'objet. Le doyen Chollet attribue cette cloche à un fondeur nommé Lesdier. Mais comme aucun autre observateur n'a jamais remarqué de nom de fondeur sur l'instrument, il faut probablement reconnaître dans la proposition de l'abbé Chollet, la mauvaise lecture d'un mot de l'inscription.

Période(s) principale(s) : 3e quart 16e siècle

Dates : 1560 (porte la date)

Description

La cloche en bronze est de plan circulaire. Sa note est le ré dièse. Elle comporte sur sa robe une inscription en bas-relief, des représentations religieuses et mythologiques et des motifs décoratifs, également en bas-relief.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : fonderie de cloches

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, circulaire

Matériaux : bronze fondu, décor en relief, décor dans la masse

Mesures :

Mesures approximatives : h = 150 ; d = 150.

Représentations :

D'après une description, deux petits motifs ornementaux représentent le Christ sortant du tombeau, avec, derrière lui, les instruments de la Passion. Une Vierge à l'Enfant est entourée de sujets mythologiques : d'un côté, deux faunes encadrent un trépied garni de fruits et branchages, de l'autre, une femme étendue sur un char tiré par un faune est précédée par un

putto portant une palme et suivie par un faune monté sur un bouc. L'ornementation est complétée par deux écus, des fleurs de lys et une croix.

Inscriptions & marques : inscription (fondu, sur l'oeuvre), armoiries (fondu, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Inscription de la cloche : JEHAN DE LONGUEVAL POUR LORS CHEVALIER ET ESCUYER TRENCHANT ORDINAIRE DU TRESCRESTIEN / ROY HENRY DEUXIESME DU NOM ET DEPUIS DU ROY FRANCOYS SON FILZ ET CAPP[ITAI]NE DE CELIEU DE / VILLERS ET DE LA FOREST DE REST MA LEVEE ET NOMMEE JEANNE LE XXV^{ME} JOUR DAPVRIL EN LAN MIL V^C / SOIXANTE DIEU LUI VUEILLE OCTROYER SA MISERICORDE / TE DEU[M] LAUDAMUS. Armoiries identifiées : armes de France, et armes de la famille de Longueval (bandé de vair et de gueules de six pièces, avec un croissant dans l'angle senestre). Il est à noter que les armoiries ont été ici représentées inversées droite-gauche.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Bibliographie

- AMIET-DUBOIS, Madeleine. **L'Église de Villers-Cotterêts**. *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, t. VIII, 1961-1962, p. 182-190.
p. 189.
- CHOLLET, abbé François. **Un serment mal gardé ou Villers-Cotterêts et ses environs**. Villers-Cotterêts : Obry, libraire ; Soissons : Mme Lalance, libraire, 1853.
p. 204-206.
- LECLERCQ DE LAPRAIRIE, Jules-Henri. **Notice sur les anciennes cloches du département de l'Aisne. Premier Article**. *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 1866, t. 20, Première séance, Lundi 8 Janvier 1866, p. 16-32.
p. 19.
- MOREAU-NÉRET, André. **Jean de Longueval, écuyer tranchant ordinaire du roi, capitaine de Villers et de la forêt de Retz, parrain de la cloche de l'église de Villers-Cotterêts en 1560**. *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, tome X, 1964, p. 129-136.
- PATRY, R. **L'inscription exacte de la cloche donnée en 1560 par Jean de Longueval, à l'église de Villers-Cotterêts**. *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, tome X, 1964, p. 126-129.

Illustrations



Vue générale (reproduction d'une photographie du doyen F. Tannières).

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19940200049XB



Détail de l'inscription et des armoiries de Jean de Longueval, parrain de cette cloche en 1560 (reproduction d'une photographie du doyen F. Tannières).

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19940200048XB



Vue intérieure de la cloche (reproduction d'une photographie du doyen F. Tannières).

Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19940200047XB

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Nicolas de Villers-Cotterêts (IM02000738) Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts, Église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Hôtel-de-Ville

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier, Bernadette Demetz

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale (reproduction d'une photographie du doyen F. Tannières).

IVR22_19940200049XB

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'inscription et des armoiries de Jean de Longueval, parrain de cette cloche en 1560 (reproduction d'une photographie du doyen F. Tannières).

IVR22_19940200048XB

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la cloche (reproduction d'une photographie du doyen F. Tannières).

IVR22_19940200047XB

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation